



▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 17 DECEMBRE 2015**

Le dix-sept décembre deux mil quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le onze décembre deux mil quinze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etaient présents : Benoit PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Jean-Luc GUINARD, Alain BARD, Patrick CLISSON, Jacky FAVREAU, Chrystèle JARNY, Philippe NOIRTAULT, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENAU, Sandra VIDARD-ROUVREAU.

Absents excusés : Sophie AUGER a donné pouvoir à Emmanuel ROUSSELET.
Anthony PEIGNON a donné pouvoir à Marie-France TALINEAU
Isabelle TOURTOIS a donné pouvoir à Sandra VIDARD-ROUVREAU
Marylène GIRAUDON
Angélique BOURDIN

Secrétaire de séance : Cécile TAVENEAU.

Validation du schéma de coopération intercommunale

Le vote de Madame Chrystèle JARNY, absente au Conseil Municipal du 10 décembre 2015, n'a pas été pris en compte, alors qu'un bon pour pouvoir en bonne et due forme avait été adressé, avant la séance programmée, à Monsieur le Maire.

En accord avec les services de la Préfecture, l'Assemblée doit procéder à un nouveau vote concernant le sujet du schéma de coopération intercommunale.

Un tiers des membres présents a émis le souhait d'un vote à bulletins secrets. Monsieur le Maire apporte donc les éléments de vote (enveloppes, bulletins vierges, urne).

Deux assesseurs ont été désignés : Jean-Luc GUINARD et Sandra VIDARD-ROUVREAU.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le schéma de coopération intercommunale, avec :

- 3 voix « pour »,
- 13 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire,
Benoît PIRON